

Date de dépôt : 2 mai 2018

Pétition

Non à la destruction de terres agricoles de grande valeur à Satigny par l'installation d'une décharge à ciel ouvert de déchets toxiques et OUI à des solutions alternatives de valorisation des mâchefers

Mesdames et
Messieurs les députés,

La commune de Satigny est pressentie pour accueillir **une décharge** à ciel ouvert de résidus pollués sur un site agricole à Bourdigny. Le 21 novembre 2017, l'Etat a sélectionné trois sites pour conduire des investigations géologiques et techniques complémentaires afin de désigner le site définitif. Celui de Bourdigny en fait partie. Les habitants de Satigny, et tous ceux qui aiment la commune, s'opposent à ce projet et prônent des **solutions alternatives** de traitement des mâchefers et autres résidus (selon la loi PL 8269-A du 23 mars 2001) plutôt que celle d'une décharge à ciel ouvert.

Faisons entendre notre voix pour prôner ces alternatives afin de sauver notre commune !

N.B. 3693 signatures
Association des habitants de la
commune de Satigny
p.a. M. Marc Klinckmann
52, route de la Vieille-Bâtie
1239 Collex-Bossy